

Compte-rendu du Groupe Habitat Privé du 18 janvier 2021

Réunion par vidéo conférence de 14h30 à 16h

- Membres du GHP présents : Marion COCHET (URBANIS), Thierry COLIN (URBAM), Emmanuelle PERNES (URBANIS), Damien Le CLERC (CITEMETRIE), Jeremy PERROT (AMECOSPHERE), Yves JULOU
- Excusés : Nico DEMBINSKI (ALTAIR), Serge SOKOLSKY (APIC),

Le GHP accueille un nouveau membre, Jeremy PERROT, dirigeant du bureau d'études AMECOSPHERE, opérateur Anah basé à Compiègne et habilité dans 3 départements : Oise, Somme, Aisne. Le bureau d'études comprend 4 personnes : 2 techniciens et 2 administratifs. Jeremy Perrot a été conseillé Info énergie à l'ADIL de l'Oise à partir de 2009.

1 – Relations avec l'Anah

1.1 Point sur le renouvellement de la convention Anah - ACAD

L'avenant 2020 à la convention triennale a été signé le 14 décembre 2020 par la DG Anah. Le premier versement de 30 000 € a été effectué fin décembre.

Mail de J Brouard-Masson du 16 décembre : « *Nous avons effectivement prévu de programmer en début d'année un temps d'échange préparatoire au renouvellement de la convention. Je vois en interne, mais il se peut que je vous propose un temps d'échanges techniques en amont du RDV avec Valérie Mancret-Taylor.* »

- ➔ Yves la relance pour une réunion vidéo avec Emmanuelle et Damien.

1.2 Préparation du RV avec Valérie Mancret - Taylor, DG de l'Anah

Ce RV est prévu en visio **vendredi 5 février de 10h à 11h** et ouvert à tous les membres du GHP qui le souhaitent.

Les points à aborder lors de cette réunion :

- La présentation du document : Parts de marché ACAD dans les opérations Anah au 31/12/2019
- Le partenariat ACAD – Anah
 - L'ACAD interlocuteur incontournable n'a toujours pas de siège au CA Anah
 - Quelles autres instances pour être associé à l'élaboration des guides méthodologiques ?
 - Quels interlocuteurs dédiés ?
 - La mise en place de la nouvelle convention triennale
 - Les chantiers inachevés : la dématérialisation dans laquelle les opérateurs ACAD se sont beaucoup impliqués n'a pas abouti à l'interfaçage entre les SEL et les outils des opérateurs

- Les questions relatives à la mise en place de MaPrimRenov :
 - L'articulation des dispositifs OPAH, PIG, HM avec MaPrimRenov suite aux évolutions de la réglementation Anah qui n'a pas pris en compte le rééquilibrage des dispositifs locaux
 - Comment intégrer MPR aux études et aux programmes sachant qu'on a perdu 40% du potentiel de propriétaires éligibles avec la nouvelle exigence de performance énergétique après travaux ?
 - Les opérateurs vont devoir animer MPR : il faudrait une subvention pour l'animation territoriale dédiée
 - Les conventions en cours, dont les objectifs et les équipes d'animation ont été établies au vu de la réglementation existante au moment de leur signature, feront-elles l'objet d'avenants ?
 - La prime individuelle en copro (MPR) restera-t-elle au syndicat de copropriétaires ou pourra-t-elle être perçue par les propriétaires modestes et très modestes ? ([question à préciser](#))

- Quelles mesures entend prendre l'Anah suite à la fermeture du guichet PIV d'Action Logement ? sachant que nous sommes en attente de la position officielle d'ALS actuellement en discussion avec Bercy
 - Comment seront traités les dossiers mixtes Anah / AL ?
 - Les dossiers 100 % AL pourront-ils basculer en sub Anah ? vers MaPrimRenov ?
 - Quel impact financier de la clôture anticipée du PIV sur le budget des délégations locales ?
 - Quelle compensation possible pour les opérateurs qui se sont fortement mobilisés pour répondre au besoin d'AMO du PIV, qui perdent une rémunération sur des dossiers sur lesquels ils ont travaillé, qui devront réorienter les dossiers en cours et qui se retrouvent face à l'incompréhension ou la colère des propriétaires ?

- L'évolution des procédures RHI et THIRORI

[Merci de m'adresser vos questions et vos remarques au plus tard le 29 janvier afin qu'on puisse les faire passer à Jessica Brouard Masson et à la DG avant la réunion.](#)

2. Action Logement

2.1 AMO PIV - ALS

Nous avons reçu de la part d'Adrien Bues un mail le 11 janvier qui nous indique :

« Compte tenu de la forte mobilisation par les ménages et acteurs concernés (AMO, entreprises,...) pour le dispositif d'aide à la rénovation énergétique, Action Logement mène depuis plusieurs semaines des négociations avec l'Etat afin d'avoir des marges de manœuvre supplémentaires en subvention au regard du stock de dossiers déposés. Nous sommes par conséquent toujours dans l'attente des arbitrages qui permettront ensuite de décliner les modalités de gestion du stock et le périmètre à retenir pour informer l'ensemble des parties prenantes.

Aussi, à ce jour nous n'avons pas la certitude de pouvoir honorer les dossiers qui ne seraient pas encore saisis sur la plateforme ou formellement complets. Il faut donc encore demander aux ménages et entreprises de patienter dans l'attente des décisions et règles à venir au regard du contexte et de l'attractivité de l'aide.

Dans certains cas spécifiques (situations urgentes, état d'avancement des dossiers, travaux envisagés, profil des ménages,...) il peut s'avérer opportun de solliciter d'emblée ou en parallèle d'autres financeurs. »

Nous devrions être fixés rapidement sur la position officielle d'Action Logement.

2.2 ACV - ALS

➔ Yves invite Pierre-Olivier Tracol, d'ALS, à venir nous rencontrer lors de la prochaine réunion GHP du 1^{er} mars pour échanger avec les opérateurs sur la mise en place des bons de commande et sur toutes les questions qui se posent à ceux qui sont engagés dans ce programme ACV.

4. Relation GHP / CA ACAD

- Le Groupe de travail GHP – CA se réunira lundi 15 février à 9h pour préparer la matinale d'Avril avec la présentation des métiers représentés au GHP et le plan d'action du GHP pour 2021.
Participants : Emmanuelle Pernes, Damien Le Clerc, Yves Julou pour le GHP / Marina Brodsky (présidente), Nathalie Bonnevide (trésorière) pour le CA.
- Auparavant, une réunion est prévue entre Marina Brodsky, Nathalie Bonnevide, Damien Le Clerc et Yves Julou pour caler l'évolution des missions d'Yves au sein de l'ACAD.

5. Préparation du bilan GHP 2020

La feuille de calcul partagée dans google sheets qui vous a été adressée par Yves est à remplir en fonction du temps passé par vos structures dans les actions mentionnées au titre de la convention ANAH - ACAD, d'ici la fin janvier.

Le bilan rédigé sera préparé par Yves et proposé lors de la réunion du 1^{er} mars pour discussion et / ou validation.

Prochaine réunion du GHP : lundi 1^{er} mars 2021 à 14h30